

Biodiversité et souveraineté : la filière cosmétique en région Sud reprend le contrôle de ses ressources

Manosque – Jeudi 21 mai 2026

La lavande des plateaux de Haute-Provence, l'immortelle du Var, l'olivier omniprésent de la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur : la cosmétique du sud de la France puise dans un patrimoine naturel d'exception. Un atout considérable, et une responsabilité. Car dans un contexte de tensions sur les approvisionnements, de hausse des coûts et de renforcement des exigences réglementaires européennes sur la traçabilité, sécuriser l'accès aux matières premières est devenu un enjeu stratégique pour toute la filière cosmétique.

Relocaliser, diversifier, valoriser : c'est le triple défi que coconstruit l'association professionnelle COSMED avec les acteurs de la cosmétique régionale, réunis le jeudi 21 mai 2026 à Manosque.

Cette rencontre est la troisième étape du tour de France des Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, organisé par COSMED, **en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la direction générale des Entreprises (DGE)**. Un programme national visant à accompagner les entreprises dans l'intégration concrète des enjeux de biodiversité, d'économie circulaire et de souveraineté des ressources.

Une journée au cœur des solutions concrètes et des dynamiques de filière

60 entreprises, industriels, fournisseurs d'ingrédients, start-ups, experts et acteurs institutionnels, seront présents à cette Rencontre pour identifier des solutions concrètes pour sécuriser et diversifier les sources d'approvisionnement, optimiser les pratiques agricoles associées, et valoriser les coproduits, autant de leviers pour conjuguer compétitivité et respect du vivant.

La matinée sera consacrée à des visites d'entreprises emblématiques :

- **L'OCCITANE en Provence**, Fleuron de l'industrie cosmétique engagé dans la valorisation des ressources naturelles locales.
- **SOPHIM**, spécialiste des ingrédients naturels, pionnier dans la transformation de coproduits oléagineux en actifs à haute valeur ajoutée.

L'après-midi donnera lieu à des échanges autour de thématiques clés :

- Identification et valorisation des coproduits en région, structuration de filières durables
- Pratiques agricoles et santé des sols
- Notation environnementale
- Biodiversité : défis, freins et leviers d'action
- Partenariats et financements régionaux



Les coproduits : un levier stratégique pour sécuriser les approvisionnements

Face à l'instabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales et à l'impératif de préserver les ressources naturelles, les industriels de la cosmétique sont appelés à repenser leurs modèles. La valorisation des coproduits, issus notamment des filières agricoles et agroalimentaires, apparaît comme une solution à fort potentiel pour :

- Diversifier les sources d'approvisionnement
- Réduire la dépendance aux matières premières critiques
- Limiter l'impact environnemental
- Créer de la valeur à l'échelle des territoires

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, riche de son tissu industriel, de son expertise en ingrédients naturels et de sa biodiversité, constitue un terrain particulièrement propice à l'émergence de filières circulaires et durables.

👉 **LE PROGRAMME EST DISPONIBLE ICI :** https://www.cosmed.fr/Rencontre_PACA

A propos de COSMED :

*COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1000 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les ministères, les parlementaires et les institutionnels en Région. **En 2025, Cosmed est reconnue par le Ministère du Travail, organisation patronale représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44).***

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès. Avec ses 7 Cosmetopôles, Cosmed favorise le rapprochement entre les entreprises et leur écosystème régional (universités, pôles de compétitivité, agence de développement et élu régionaux).

Votre contact Presse : Gaëlle Stévant Le Franc - 06 43 95 92 44 - gaelle@imagypress.com